

ALLEMAGNE

N° code : 221/2024
Stage à gestion nationale

Stage de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel (lieu à définir)

Catégories concernées : Les professeurs des écoles, titulaires de l'enseignement public, les maîtres de l'enseignement privé sous contrat, titulaires de leur poste qui ressentent la nécessité d'améliorer leurs compétences linguistiques de base en allemand dans la perspective de son enseignement à l'école primaire

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent eux-mêmes leur voyage. Pour les repas pris individuellement, les stagiaires toucheront une indemnité forfaitaire.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, au DASEN et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 12 professeurs des écoles titulaires de l'enseignement public – 2 maîtres de l'enseignement privé sous contrat, titulaires de leur poste et enseignant l'allemand

Dates du stage : Seront précisées ultérieurement

Mode d'hébergement : logement chez des particuliers

Contenu :

Ce stage est destiné à consolider le niveau linguistique des participants. Il doit également leur donner une meilleure connaissance de la culture allemande dans ses aspects quotidiens et concrets.

Il mettra essentiellement l'accent sur la pratique orale de la langue.

Objectifs :

Durant le stage, les participants devront :

- acquérir une meilleure connaissance de la culture allemande dans ses aspects quotidiens et concrets, notamment par la découverte de la ville où sera implanté le stage ;
- perfectionner leurs compétences dans la pratique de la langue parlée grâce à leur participation à des ateliers d'expression orale et grâce au bain linguistique proposé, leur hébergement devant impérativement être assuré dans des familles dont ils seront le seul hôte étranger et excluant pour eux la possibilité d'être accompagnés pendant la durée du stage par des membres de leur famille ;
- améliorer leurs compétences en compréhension de l'oral par une exposition graduée et raisonnée à des documents sonores ou audiovisuels variés ;
- participer à une ou plusieurs visites d'écoles élémentaires allemandes où ils pourront observer des classes et rencontrer les maîtres de ces classes, le premier objectif de ces visites, observations et rencontres, étant pour les stagiaires l'acquisition du langage de classe en allemand. ;
- être entraînés à la sélection et à l'exploitation de supports pédagogiques adaptés à l'enseignement de l'allemand à l'école élémentaire.

Date limite des inscriptions en ligne : 12 janvier 2024

Modalités de transmission des dossiers pour les enseignants des établissements publics (par la voie hiérarchique) : Le candidat transmettra son dossier de candidature au directeur qui le fera suivre à l'IEN qui lui-même le transmettra à l'IA -DASEN **pour le 31 janvier 2024** délai de rigueur.